

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 93 (1957)
Heft: 11

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables : Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9 ; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE FR. 13.50 ; ÉTRANGER FR. 18.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Partie corporative

Appel aux élèves et aux maîtres de toutes les écoles de Suisse

Chers élèves,
Chers collègues,

A Noël 1956, nombreux sont parmi vous ceux qui ont envoyé, en témoignage de sympathie, des tablettes de chocolat ornées de bougies aux écoliers de Budapest. Grâce aux efforts de la Croix-Rouge suisse et du Comité international de la Croix-Rouge, l'envoi de 53 000 kg., est arrivé à destination en temps utile. Cependant, les écoles étant alors fermées, la distribution n'a eu lieu que les 21 et 22 janvier. La répartition du chocolat aux 361 689 enfants des 22 arrondissements de la ville avait été soigneusement préparée par la Croix-Rouge hongroise en collaboration avec le C.I.C.R.

Votre envoi a procuré une joie indescriptible aux enfants de Budapest et à leurs maîtres. Deux collègues de chez nous, délégués de la Croix-Rouge, ont assisté à cette répartition et nous ont fait connaître la profonde impression qu'ils ont ressentie.

La plupart des enfants n'avaient encore jamais vu de chocolat. Aussi les paquets furent-ils ouverts avec la plus grande impatience, et le chocolat et les bougies apportés à la maison, où ils causèrent une grande joie. Depuis lors, d'innombrables lettres d'élèves et de maîtres hongrois nous sont parvenues.

« Depuis de longues années, je n'avais jamais vu mes enfants aussi heureux », écrit une collègue.

« Vous ne pouvez vous imaginer la joie de nos enfants lors de la distribution du chocolat. »

« Ce n'est pas seulement la friandise qui nous a réjouis, mais aussi le charmant emballage. Nous vous remercions de cette noble action. »

« Cela nous a fait grand plaisir que vous ayez pensé à nous. »

« Il est impossible de décrire la joie... »

« Nous vous remercions de votre sympathie... »

Il est bon que les organisations de secours du monde entier s'occupent de parer au manque d'habits, de denrées alimentaires, de combustibles et de médicaments.

Mais n'est-il pas aussi particulièrement agréable de relever que nos élèves, par leurs dons, ont pu procurer une telle joie ?

La presse et la radio nous apportent chaque jour des nouvelles alarmantes de Hongrie : l'atmosphère

devient plus pesante, les craintes augmentent sans cesse.

Aussi aimerions-nous, à l'occasion de Pâques 1957, vous encourager à renouveler votre geste de sympathie envers la jeunesse de Budapest. Nous vous demandons d'apporter à l'école, ces tout prochains jours, des tablettes de chocolat (tablettes de 100 gr. de chocolat non fourré). Nous prions nos collègues d'en assurer l'envoi, sous bon emballage, jusqu'à fin mars à l'adresse suivante :

Chocolat pour la Hongrie, BELP (Berne)

La Croix-Rouge suisse et le C.I.C.R. soutiennent cet appel et ont promis de s'occuper du transport et de la distribution du chocolat.

Malheureusement, nous n'avons pu obtenir, cette fois, la franchise de port pour vos envois.

Katholischer Lehrerverein der Schweiz

Schweizerischer Lehrerverein

Schweizerischer Lehrerinnenverein

Société pédagogique de la Suisse romande

Société suisse des professeurs
de l'enseignement secondaire

Croix-Rouge suisse de la jeunesse.

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE : Appel aux élèves et aux maîtres de toutes les écoles de Suisse. — Journées pédagogiques internationales de Trogen. — L'enseignant et le bien-être de la société. — **Vaud :** Initiation à l'enseignement de la décoration. — L'orchestre des élèves de Payerne à Lausanne. — Exposition de travaux à l'aiguille. — Aux collègues qui désirent préparer le brevet pour l'enseignement primaire supérieur. — Surveillance des enfants. — **Genève :** Caisse maladie et invalidité : Résultats financiers. — Suisse-Hollande. — U. I. G. D. : Thé des correspondantes et des déléguées. — U. A. E. E. : Assemblée générale du 7 mars. — **Neuchâtel :** Les trois assemblées générales annuelles du 16 mars. — **Présidents de section pour 1957.** — **Jura bernois :** Cours préparatoire pédagogique pour porteurs d'un certificat de maturité.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : Georges Annen : Géographie locale ou dépaysements ? — Lectures géographiques : Le Japon. — A. Chz : Comment utiliser la documentation. — Arithmétique. — La poésie de la semaine. — Fiches. — Bibliographie.

Journées pédagogiques internationales de Trogen Village d'enfants Pestalozzi

15 - 23 juillet 1957

Pour la quatrième fois, elles sont organisées en collaboration par le Schweizerischer Lehrerverein, le Schweizerischer Lehrerinnenverein, la Société pédagogique de la Suisse romande et la Commission nationale suisse pour l'Unesco.

Le but de ces rencontres est de provoquer un échange de vues entre enseignants de Suisse et de l'étranger, et de développer la compréhension entre les nations.

Le programme provisoire comprend :

F. Schneeberger (Zurich) : « Kränkung und Takt in der Erziehung ».

W. Wirz (Zurich) : « Die Strafe im pädagogischen Alltag ».

A. Bille (Trogen) : « Aus der Arbeit im Kinderdorf Pestalozzi ».

R. Togmina (Poschiavo) : « Bildungsprobleme einer sprachlichen Minderheit ».

P.A. Visseur (Genève) : « Buts et moyens de Fraternité mondiale ».

Ch. Beuchat (Jura bernois) : Un problème pédagogique de Suisse romande, qui sera précisé plus tard.

F. Haiderer (Autriche) : « Der Leiter einer österreichischen Bergschule erzählt aus seinem täglichen Wirken. »

R. Honsell (Allemagne) : « Aus der Welt Adalbert Stifters ».

R. Prahm (Allemagne) : « Die Verantwortung des Volksschullehrers für die Erwachsenenbildung ».

Un exposé sur l'activité du Centre pédagogique international du Sonnenberg.

S. Ucko (Israël) : « Erziehungswerte in einem 10-jährigen Staat ».

A. Nielsen (Danemark) : « Von Unterricht und Erziehung in Amerika ».

D'autres communications sont prévues, de collègues hollandais, anglais, français, éventuellement italiens et suédois.

Les conférences sont suivies de séances de discussions. Les après-midi sont réservés à des promenades et à des excursions (visites de Trogen, de St-Gall ; une journée au bord du lac de Constance et à Weingarten). Le programme définitif paraîtra à fin avril.

Prière de s'annoncer jusqu'au 15 mai prochain à la rédaction de la « Schweizerische Lehrerzeitung », case postale Zurich 35, Zurich 6. (En vue de la répartition des chambres, bien vouloir indiquer son âge.)

Le prix du séjour — excursions non comprises — est de Fr. 80.—.

Il est possible que les Départements de l'instruction publique accordent des subventions couvrant tout ou partie des frais de voyage et de séjour. Les collègues qui ne bénéficieraient pas de ces subventions peuvent demander au Comité d'organisation une remise sur les frais de séjour.

L'enseignement et le bien-être de la société

Réponse au questionnaire CMOPE

(Préparation du Congrès de Manille 1956)

1. Politique officielle.

Votre association a-t-elle adopté une politique officielle en ce qui concerne la responsabilité de l'école et de l'enseignement envers la société ?

La S.P.R. et les associations cantonales n'ont pas adopté de politique officielle et n'ont pas prévu de

participation civique de leurs membres. Toutes ont pour règle de soutenir les œuvres et les mouvements spécialisés sur le plan moral, sur le plan intellectuel ou sur le plan social. De nombreux collègues occupent une place importante dans des institutions dont le but est d'améliorer le bien-être de la société.

2. Préparation des enseignants.

Alors que les futurs instituteurs des cantons de Vaud, Neuchâtel et Berne sont formés dans des écoles normales, les candidats genevois à l'enseignement — après l'obtention de la maturité ou d'un diplôme de culture générale — reçoivent leur formation au cours de 3 années d'études pédagogiques (dont une à l'université).

Les matières suivantes figurent-elles dans la préparation professionnelle des enseignants ?

a) Histoire et culture de votre pays.

Partout, cet enseignement est donné d'une manière très large, sous forme de cours universitaires à Genève, de conférences dans le Jura bernois ou dans le cadre de l'étude du milieu, à Neuchâtel.

b) Problèmes économiques et sociaux actuels.

A Genève et dans le Jura bernois, les candidats à l'enseignement abordent ces problèmes au cours de conférences ou d'entretien (ex. : le monde des affaires et l'école), alors qu'à Neuchâtel ces questions se posent tout naturellement pendant l'étude du milieu. Dans le canton de Vaud, cette préparation paraît insuffisante.

Concernant les points a) et b), le rapporteur neuchâtelois dit ceci : « L'étude du milieu, dirigée par A. Ischer, oriente nos étudiants vers l'histoire, la culture, l'économie, la vie locale des différentes régions du canton. Les travaux effectués par les élèves de l'Ecole normale sont publiés et mis à la disposition de tout le corps enseignant. »

c) Organisations et relations internationales.

Dans le canton de Neuchâtel seulement, un sérieux effort est fourni dans ce domaine.

d) Administration locale et législation intérieure.

Cette matière est également traitée sous forme de conférences, d'entretiens, ou pendant les cours méthodologiques d'instruction civique.

e) Amélioration de la santé publique.

Partout, des cours d'hygiène sont donnés aux futurs enseignants. Le rapport genevois mentionne des cours universitaires d'anatomie et de physiologie, de même que des leçons de premiers soins aux blessés et des leçons d'antialcoolisme.

g) Stages auprès d'un centre de service social.

Les candidats sont uniquement mis au courant du fonctionnement du service social. Donc, pas de stages.

f) Arts et métiers (mécanique, agriculture, économie domestique).

Genève et Jura bernois : visites de fabriques, d'usines, etc. — Vaud : « Les élèves de l'Ecole normale font un stage d'une semaine à l'école d'agriculture de Marcelin. Les jeunes gens reçoivent des cours de cuisine, les jeunes filles, des cours d'enseignement ménager et de puériculture (théories et pratiques). — Neuchâtel : Les maîtres de 9e a. sont orientés vers la vie pratique par des cours à l'école d'agriculture. L'enseignement ménager fait l'objet d'une préparation spéciale.

3. Activités scolaires.

a) Etude des actualités.

Cette étude dépend beaucoup des instituteurs qui ont toute liberté de l'entreprendre, mais à qui le temps manque bien souvent. La méthode des centres d'intérêt fait intervenir très souvent l'actualité locale, nationale ou internationale. D'autre part, le développement de la radio, du cinéma et surtout de la télévision provoque chez les enfants de nombreuses questions auxquelles le maître doit s'efforcer de répondre.

b) Problèmes sociaux.

Les problèmes sociaux sont naturellement abordés pendant l'enseignement de l'histoire, de l'instruction civique, de l'économie domestique ou de l'hygiène. De remarquables réalisations ont été obtenues à Neuchâtel, par exemple grâce aux coopératives scolaires.

c) Activités pour la jeunesse.

Les cours d'activités dirigées deviennent maintenant courants dans nos écoles. De nombreux cours extra-scolaires sont organisés par des institutions privées (musique, gymnastique, etc.).

d) Services sociaux.

Partout, le service médical et dentaire est bien organisé, de même que le service social. Les cuisines scolaires, les classes gardiennes sont à la disposition des enfants n'ayant pas une vie de famille normale. Les colonies de vacances offrent aux élèves dont la santé est déficiente ou fragile la possibilité d'un séjour à la montagne ou à la mer. Genève possède deux écoles d'altitude à Montana et à Boveau.

e) Cours pour adultes.

Les cours de l'université populaire connaissent un grand succès, à Neuchâtel en particulier. Dans la plupart des villes et même des villages, des bibliothèques et des salles de lecture sont à la disposition du public.

Plusieurs cours de langues, de dessin, de peinture, etc., sont organisés par des associations privées.

f) Campagnes locales d'amélioration.

Sur le plan médical, la vaccination contre la diphtérie et la variole est obligatoire. La lutte contre la tuberculose s'intensifie. Par exemple le camion radiographique de la Ligue vaudoise contre la tuberculose circule dans les villages de ce canton.

Plusieurs instituteurs sont engagés à titre privé dans des campagnes locales d'amélioration (protection de la nature, amélioration foncière, etc.).

4. Influence de l'enseignant.

a) Sur le plan suisse, il convient de citer *Pestalozzi* (1746-1824). Son influence sur la collectivité fut énorme. Nous nous permettons de citer ici quelques paroles de ce magnifique éducateur : « Voici à quel principe je conformais ma conduite : cherche d'abord à élargir le cœur de tes enfants et, par la satisfaction journalière qu'ils en retireront, à mêler l'amour et le désir du bien à leurs impressions, à leurs expériences, à leur activité, afin de développer et d'affermir ces sentiments dans leurs cœurs ; tâche ensuite de les habituer à être adroits, ingénieux, afin qu'ils deviennent capables d'exercer leur bon vouloir à coup sûr et souvent, dans le cercle qui les entoure. Enfin et en dernier lieu, aborde les signes dangereux du bien et du mal. Ne crains pas les mots : rattache-les aux événements quotidiens de la maison et veille à ce qu'ils s'y rapportent exclusivement, de sorte que les enfants sachent clairement ce qui se passe en eux et autour d'eux et qu'ils acquièrent le sens net de ce qui est juste, de ce qui est moral, dans leur vie comme dans leurs actes. Mais quand tu devrais passer des nuits à chercher comment dire en deux mots ce que d'autres disent en vingt, ne regrette pas ces nuits sans sommeil. »

b) Voir rapport FIAI.

Eric Pierrehumbert.

VAUD

Initiation à l'enseignement de la décoration

aujourd'hui, salle de dessin, Ecole normale, 14 h. 15.

Cours No 2 : Projet de mosaïque. — G. Mousson. — Apporter : crayons de couleur, papier à dessin (éventuellement gouache, pinceaux, petite éponge, chiffon), 2 fr. 50.

Samedi prochain 30.3.57 : Dédoublement de cette leçon (nous ne pouvons plus accepter d'inscription).

Maîtres de dessin vaudois.

L'orchestre des élèves de Payerne à Lausanne

Attention ! Non pas le 23 mars, mais le 30 !

Pour des raisons indépendantes de la volonté de l'orchestre et de son chef, le Concert, précédemment fixé au 23 mars, aura lieu le samedi 30 mars.

Voici comment nous l'avions annoncé dans notre dernier numéro :

Un collègue démontre sa méthode !
Un événement musical par des jeunes,
pour des jeunes et des aînés !
Une joie pure, bienfaisante !

Notre collègue J.-L. Pahud, maître de la classe d'orchestre de l'Ecole de Musique de Payerne, présentera ses élèves de 6 à 16 ans

Samedi 30 mars, à 17 heures
au Conservatoire de Musique, rue du Midi

Une heure de vraie musique. Une heure de démonstration aussi péremptoire qu'agréable. Pas de théorie. De la pratique. Environ 50 exécutants par classes d'âge et d'étude, du Bébé-orchestre à l'orchestre complet (cordes, bois, cuivres et piano).

Un miracle ? Presque. De l'ardeur juvénile communicative.

Patronage : Le Conservatoire de Lausanne dont dépend l'Ecole de Payerne. Son directeur : M. Roger Volet.

Deux sommets : 1er mouvement du Concerto en la de Vivaldi (soliste de 15 ans) ; Marche de « Carmen ».

Les seuls noms : Haydn, Haendel, Mozart, Vivaldi, Boccherini, Bizet.

Venez nombreux ! Vous serez conquis et enthousiasmés. Amenez vos enfants.

Vous recommandent ce concert : les collègues de Payerne et environs.

Le concert sera répété à Moudon, dimanche 31 mars, à la Douane, à 15 heures.

La Direction des Ecoles de Lausanne organise une

Exposition de travaux à l'aiguille

exécutés dans les classes primaires et ménagères de la ville. Elle sera ouverte au public du jeudi 28 mars au samedi 30 mars, de 9 à 12 heures, de 14 à 17 h. et le vendredi soir de 20 à 22 heures. Collège de St-Roch, section garçons, rez-de-chaussée nord.

Aux collègues qui désirent préparer le brevet pour l'enseignement primaire supérieur

Je me permets d'attirer votre attention sur l'article paru dans le bulletin officiel No 2, mars 1957 et qui dit ceci : « Il est probable que plusieurs classes primaires supérieures seront vacantes à la rentrée de printemps. Nous prions les membres du corps enseignant qui s'intéresseraient à l'enseignement dans les dites classes de bien vouloir s'annoncer avant le 25 mars, s'ils remplissent la condition suivante :

Avoir enseigné dans une classe primaire pendant trois ans au moins et s'ils s'engagent à préparer le diplôme spécial. »

R. P.

Surveillance des enfants

Pourquoi nous ne sommes pas d'accord

Dans le Bulletin officiel du Département, mars 1957, a paru un communiqué dont je relève le passage suivant : « Nous invitons les commissions scolaires et le corps enseignant à redoubler d'attention et à exercer tant à l'école qu'en dehors de celle-ci une surveillance étroite sur la conduite des enfants ».

Cette invitation, qui paraît dans un organe officiel, correspond à un ordre, dans mon esprit d'instituteur obéissant. Or, jamais je ne pourrai m'y soumettre. Avez-vous lu ces lignes sans bondir et sans protester ? Pour ma part, ce n'est pas la première fois que je vois ce texte réglementaire, mais c'est la première fois qu'il est publié depuis que je suis bulletinier, et il m'est impossible de rester sans réaction.

Nous ne pouvons, un instant, penser qu'un professeur de l'Université ou de l'Ecole polytechnique soit prié de surveiller la conduite de ses étudiants en dehors des cours, pour qu'ils se comportent convenablement dans leurs sorties et qu'ils ne fréquentent aucun endroit mal famé. Ce que l'on peut par contre demander à l'Université, c'est de se préoccuper des loisirs de ses étudiants, en les orientant vers les sports, par exemple, en construisant un foyer universitaire, où chacun pourra venir jouer, se réfugier, en facilitant l'entrée aux concerts, au théâtre, en organisant des conférences, en mettant des livres et des journaux sains à la disposition des jeunes gens.

Il est de même impensable que l'on puisse faire de nous des agents de police : nous n'en avons pas les compétences et l'instituteur ne **veut pas** jouer au policeman. Non ! N'allez pas croire que nous nous dérobons à notre devoir : nous surveillons les enfants à l'école, et les instituteurs qui ne le font pas ont tort et je ne les approuve pas ; nous éduquons nos élèves et essayons, par notre enseignement et tous les moyens que nous avons à notre disposition, d'améliorer leur conduite en dehors des heures de classe. Nous les mettons en garde, nous commentons parfois ce que nous voyons dans la rue, nous leur conseillons des lectures, journaux ou livres. Nous tentons de convaincre la famille de l'importance de son rôle et nous nous préoccuons des loisirs de nos écoliers. En

un mot, nous remplissons notre devoir d'éducateur. Jamais, cependant, nous ne pourrions nous substituer à l'autorité, à la famille, à la police. Nous n'en avons pas le droit.

L'autorité doit prendre ses responsabilités dans la part qui lui est dévolue : si les gosses lisent des journaux dits d'aventures « malheureusement encore trop répandus » (comme dit le communiqué), c'est probablement que les kiosques ont l'autorisation de les vendre ; si l'on voit des enfants rentrer d'une manifestation sportive, seuls à onze heures du soir, c'est qu'ils ont pu y assister. L'autorité a donné son consentement, puisque sur les affiches figurent les mots que vous connaissez bien « Enfants en dessous de 16 ans : demi-place » et que la commune prélève une taxe sur cette entrée. Si des enfants de 14 ou 15 ans vont voir des films « 16 ans admis » ou « 18 ans admis », c'est probablement qu'aucune mesure suffisante n'a été prise pour empêcher ces abus ; si les enfants jouent sur la chaussée, c'est souvent parce qu'ils n'ont pas d'autre place de jeu dans le quartier ; s'ils lâchent des pétards ou des grenouilles le 1er août, c'est qu'on en vendait au magasin.

La famille, en outre, souvent démissionne, mais ne veut pas que nous nous immiscions dans ses affaires, surtout si l'enfant n'est pas notre élève. Il faut du reste lui laisser sa part de responsabilité.

Quant à la police, c'est à elle à veiller aux infractions de la loi, à prendre le nom des coupables, puis ensuite à les dénoncer à l'autorité. Comment pourrions-nous demander le nom, l'adresse, l'âge d'un enfant qui ne respecterait pas les règles de la circulation ? Que faire de lui s'il nous envoie « baigner » ? Le conduire au poste ? Comment intervenir lorsqu'une maison est en construction dans son quartier et que les enfants pénètrent dans le chantier marqué « Entrée interdite » ?

J'essaye de voir ce que représente exactement ce mot « surveillance ». J'ouvre alors mon Larousse. Surveiller : veiller particulièrement et avec autorité. Cherchons « veiller » : passer sans dormir une partie du temps réservée au sommeil. Vous voyez, chers collègues, ce que cela pourrait représenter !

Mais, trêve de plaisanteries, et affirmons avec énergie que ce n'est pas « notre devoir de surveiller étroitement la conduite des enfants en dehors de l'école ». Je n'ai fait qu'effleurer le sujet. J'espère, cependant, avoir montré les raisons qui m'ont conduit à cette conclusion et qui me permettent de croire que la surveillance est un des côtés du problème, mais qu'il y en a d'autres encore plus importants.

P.-S. — Cette communication du Département était aussi adressée aux commissions scolaires et au corps enseignant secondaire. Il va de soi que les idées que j'ai émises sont personnelles et que j'exprime le point de vue d'un maître primaire.

R. P.



VOS IMPRIMÉS



seront exécutés avec goût

Imprimerie Corbaz S.A. Montreux

GENÈVE

CAISSE MALADIE ET INVALIDITÉ
DES INSTITUTEURS GENEVOIS

Résultats financiers de l'exercice 1956

I. COMPTE D'EXPLOITATION

Recettes :

Cotisations des membres	Fr. 8 740.30
Amendes	» 82.—
Subside fédéral	» 635.—
Subside cantonal	» 271.50
Participations et remboursements	» 2 228.85
Intérêts crédités	» 756.70

Total des produits Fr. 12 714.35

Solde actif de 1955	Fr. 2 044.80
Prélèvement sur le capital	» 1 018.—

Total Fr. 15 777.15

Dépenses :

Indemnités d'invalidité	Fr. 455.—
Frais de maladie	» 8 320.65
Indemnités de décès	» 600.—
Souscription	» 100.—
Frais d'administration	» 1 322.40
Primes de réassurance	» 405.11
Ristournes et remboursement	» 152.50

Total des charges Fr. 11 355.66

Placement des intérêts	Fr. 747.85
Solde actif en fin d'exercice	» 3 673.64

Total Fr. 15 777.15

II. BILAN AU 31.12.56

Actif :

En caisse	Fr. 3 673.64
Créances	» 135.40
Dépôts en épargne	» 19 483.35
Titres divers	» 23 009.—
Subside à recevoir	» 198.—
Impôts à récupérer	» 203.25

Fr. 46 702.64

Passif :

Frais d'assurance à évaluer	Fr. 1 500.—
Fortune nette au 31.12.56	» 45 202.64

Fr. 46 702.64

III. SITUATION AU 31.12.56

Fortune nette en clôture d'exercice	Fr. 45 202.64
Fortune nette à fin 1955	Fr. 43 440.70

AUGMENTATION

POUR L'EXERCICE 1956 Fr. 1 761.94

Le caissier : J.-Jacques Barbier.

Suisse-Hollande

Nous rappelons à nos membres la conférence de M. Jansen sur les grands travaux hollandais. Elle aura lieu le **mardi 26 mars à 20 h. 30**, à l'Aula de l'Université. Elle sera accompagnée de projections et d'un film.

J. E.

U. I. G. D.

Thé des correspondantes et des déléguées

Les correspondantes des bâtiments et les déléguées aux diverses associations sont cordialement invitées au thé traditionnel qui nous réunira toutes

**le mercredi 27 mars, à 17 heures,
à la Bonne Auberge (1er étage)**

Nous serions heureuses que vous veniez toutes à cette réunion ou que, tout au moins, les correspondantes ou les déléguées qui ne pourraient y assister se fassent remplacer par une collègue.

Si ce n'est déjà fait, envoyez votre bulletin d'inscription d'ici à lundi, à Mlle Marta, 15, rue Micheli-du-Crest.

J.-M. M.

U. A. E. E.

Assemblée générale du 7 mars 1957

Une fois de plus le printemps était au rendez-vous de l'Amicale et l'envoi de l'ordre du jour de notre assemblée générale doit probablement coïncider avec l'arrivée de la première feuille du marronnier de la Treille !...

Robes et manteaux clairs, chapeaux fleuris se rendent avec entrain à l'Hôtel du Rhône. C'est presque le sérieux d'une assemblée dans le cadre d'un défilé de mode !

Notre fort distinguée vice-présidente, Mlle F. Schnyder ouvre la séance et salue, comme il se doit, nos invités des cantons amis : Vaud, Berne, Neuchâtel... Elle relève la présence de nos deux inspectrices, Mme Jotterand et Mlle Basset, toujours fidèles à nos séances.

Et nous voici plongées jusqu'au cou dans l'ordre du jour... Le rapport présidentiel — ni trop long, ni trop court — est lu avec entrain et charme par notre présidente, Mme Meyer de Stadelhofen. Grâce à lui, nous suivons les efforts de l'Amicale dans tous les domaines. Nous apprenons avec plaisir que nous sommes 80.

Mme Meyer parle ensuite des changements survenus à notre comité. Si nous accueillons le retour de Mlle Schnyder avec joie, nous sommes mélancoliques à la pensée du départ de Mme Newell, et de Mlles Hermatschweiler, Rodel et Roth, membres si dévoués.

Mais voici qu'un nouveau trio viendra faire la relève : Mmes Martin-Coulin, Merker et Mlle Hurni ont accepté de faire partie de notre Comité. Elles seront, d'ailleurs, élues par la suite à l'unanimité !

Notre présidente se félicite de notre fusion avec l'U. I. G. Bien que chaque section garde son autonomie, nous formons ainsi un tout très homogène. Notre but : obtenir une unité toujours plus grande du corps enseignant genevois est ainsi atteint. Nous avons même fait une tentative de rapprochement, avec le Syndicat chrétien de l'Enseignement.

Un « stamm » de l'Enseignement se tient tous les vendredis de 17 à 18 h. au tea-room Mirador, rue du Mont-Blanc : on peut y aller chaque fois qu'on le désire.

Notre présidente termine en disant combien elle est heureuse de voir l'esprit de solidarité de l'Amicale. Elle aimerait que les membres participent plus intensément encore à la vie de notre association.

Le rapport de notre trésorière une fois lu et approuvé a démontré que l'Amicale avait eu un déficit de 30 fr. 55 pour l'exercice 1956-57. L'augmentation du coût de la vie s'est fait sentir ici aussi. Par conséquence, il est proposé d'augmenter de 3 fr. notre cotisation annuelle qui passe ainsi à 23 fr.

Puis nous entendons les rapports de nos délégués à différentes associations.

Mme Soguel est élue vérificatrice des comptes à la place de Mme Decorvet.

Mlle Rodel remplace Mme Soguel au Centre de liaison; Mme Grangier nous représentera au comité de la Société genevoise des travaux manuels; Mlle Lang est déléguée à la Commission romande des Moyens d'enseignement à la place de Mlle Vidoudez.

Enfin nos invités nous apportent le message de sympathie de leurs associations, message même concret de l'Association des Jardins d'enfants du canton de Berne puisque nous avons reçu un livre de contes, illustré d'une manière charmante.

M. Pierrehumbert, pour l'U. I. G. Messieurs et la S. P. R., met un point final à cette séance en relevant que nous avons besoin les uns des autres et que c'est par un esprit d'équipe et de corps que nous ferons le meilleur travail pédagogique. Enfin, M. Delor et le chœur du corps enseignant genevois nous disent: « Vive le printemps et l'amour! » et nous nous laissons facilement convaincre!

C. G.

NEUCHÂTEL

Les trois assemblées générales annuelles du 16 mars 1957

I. Société neuchâteloise de Travail manuel et de Réforme scolaire.

Présidence de M. Paul Perret.

Le rapport du président relève le dévouement des organisateurs et des chefs de cours. L'année, cependant, aurait été particulièrement calme si le cours normal fédéral n'avait eu lieu à Neuchâtel mobilisant toutes les bonnes volontés. Nous rappelons que la direction générale de ce cours avait été confiée avec beaucoup de bonheur précisément à M. Paul Perret à la compétence duquel nous nous plaisons à réitérer notre hommage.

L'effectif est en légère régression.

Les équipes de travail sont toujours à l'œuvre (calcul, français, sciences, allemand).

Nous sommes reconnaissants envers le Département de l'Instruction publique qui subventionne les cours et encourage constamment l'activité de la Société.

Le rapport du caissier constate une augmentation de 780 fr. 75 de l'actif qui se monte au 31 décembre 1956 à 3095 fr. 58.

Les vérificateurs rapportent favorablement.

Remerciements adressés par M. Hasler au Comité.

Nominations statutaires: président: M. Paul Perret; vice-président: M. Willy Galland; secrétaire: M. Max Dörflinger; caissier: M. Georges Aeschlimann; responsable du matériel: M. Audédat.

Cotisation: sans changement.

Cours de 1957. Les inscriptions sont déjà nombreuses.

Le Comité Central, simultanément, tenait une ultime séance avant l'ouverture des assemblées réglementaires générales.

II. Assemblée S.P.N. - V.P.O.D.

Procès-verbal lu par son auteur, M. G. Treuthardt. Adopté.

Le Caissier, G. T., présente un résumé succinct et très clair de ses comptes. Les vérificateurs, par la voix de M. Jean-Paul Aubert, proposent de lui en donner décharge avec remerciements.

Rapports du président, du trésorier, etc., ne suscitent pas la moindre discussion.

Nominations: Par acclamations, le président, M. Hügli, qui n'a cessé de prouver son savoir-faire et ses capacités au cours de ce premier exercice, est réélu. M. G. Treuthardt, qui mérite aussi ces compliments, est l'objet de la même approbation. M. Serge Bouquet (suppléante Mlle Alice Perrin) est désigné comme vérificateur des comptes. Sont nommés délégués au Cartel: MM. Roger Hügli, G. Treuthardt, Ph. Zutter, Claude Robert et le soussigné.

M. W. Zwahlen regrette que la subvention qui nous avait été promise pour l'« Educateur », diminue d'année en année. Par ailleurs, lui, qui sait l'énorme travail que doit fournir le C.C. et singulièrement son président, remercie chaleureusement l'« exécutif » et son chef.

A la même heure avait lieu l'assemblée générale des collègues dits du « Fonds spécial », rattachés à la S.P.N. mais non affiliés à la V.P.O.D. — On y discuta spécialement du retour à l'unité au sein du Corps enseignant neuchâtelois et de ses conditions.

III. Séance de la S.P.N.

L'assemblée renonce à entendre la lecture du procès-verbal.

Le rapport du président, paru dans l'« Educateur », ne soulève aucune discussion, sinon les remerciements sentis dont M. von Allmen fait part au nom de tous au C.C.

Propositions du C.C. — « Ecole et famille ». Ce sujet a déjà été présenté à l'assemblée des délégués. S'en référer au compte rendu paru dans ce journal. Le C.C. est prié de poursuivre son travail dans le sens exposé par le président.

« *Assemblées annuelles* ». Nous expérimentons aujourd'hui, à titre d'essai, la concentration des trois assemblées sur une seule journée. Le résultat paraît concluant et dorénavant elles seront convoquées de la sorte, en principe au mois de mars.

« *Remboursement des frais de déplacement* ». Pour faciliter la participation des collègues éloignés, il est décidé à l'unanimité un versement annuel de 2 fr. par

membre qui constituera le « Fonds de déplacements ». Ainsi, dès aujourd'hui, les participants aux dites séances seront défrayés de leur déplacement.

Nomination de deux membres d'honneur : M. Willy Zwahlen, pendant de longues années président de la section de La Chaux-de-Fonds, puis délégué au C.C. où il fonctionna comme secrétaire, enfin durant six ans président cantonal dans la période si laborieuse de notre affiliation au syndicat dont il fut l'un des principaux artisans, a bien mérité de la S.P.N.

M. Ernest Bille fut un remarquable trésorier cantonal en même temps qu'un membre très écouté de notre « gouvernement » grâce à sa clarté d'esprit, à ses avis réfléchis et intelligents. Cet instituteur a bénéficié ensuite d'une distinction : l'accession au poste de 1er secrétaire du Département I. P.

Par des acclamations prolongées, nos collègues se voient conférer le titre de membre d'honneur de la S.P.N.

M. Neuenschwander, président romand, apporte les messages cordiaux de la S.P.R. Il est heureux de l'hommage mérité qui vient d'être rendu à nos collègues W. Zwahlen et E. Bille. — Il rompt à nouveau une lance en faveur de l'unification du Corps enseignant neuchâtelois. — L'orateur recommande d'ores et déjà la participation au Congrès de Genève en 1958, ainsi que la collaboration au rapport que doit rédiger M. Rebetez (Jura bernois). — Il souhaite, en outre, qu'un plus grand nombre de collègues apportent une contribution effective à l'« Educateur » par l'envoi d'articles, récits d'expériences, ou matière pédagogique dont chacun puisse profiter. — Enfin, il nous invite à prendre part aux journées de Trogen cet été.

Centenaire S.P.N. Il sera célébré en 1960. Il s'agit de former incessamment un comité d'organisation. Le C.C. va se mettre sans tarder à la recherche d'un président. En outre, il faut de l'argent... Et, sans aucune opposition, une cotisation annuelle de 5 fr. à percevoir quatre fois dès 1957 est votée. Bravo !

Réforme de l'enseignement secondaire. En manière d'introduction, le président lit une spirituelle citation.

Nous regrettons que le texte paru dans l'« Educateur », il y a quelques semaines, ait été publié dans la

« Feuille d'Avis de Neuchâtel » prématurément, soit avant que les intéressés eussent discuté suffisamment et mûri le problème. Le Corps enseignant primaire doit faire entendre sa voix parce que l'intérêt de nos enfants est en jeu, nous ne devons pas l'oublier. L'assemblée fait confiance au C.C. pour continuer son étude.

La conférence de M. Cosandey, l'après-midi, fut écoutée dans un silence religieux. L'orateur eut le talent de traiter avec une très grande clarté et une logique parfaite d'un problème qui échappe encore à l'analyse scientifique mais sur lequel les investigations des savants ont déjà apporté pas mal de lumières. Cette conférence, admirablement construite, fut suivie par chacun avec le plus vif intérêt.

Nous avons été honoré de la présence de M. le conseiller d'Etat Clottu, du président romand, M. Neuenschwander, des rédacteurs de l'« Educateur et du « Bulletin » MM. Chabloy et Willemin, des trois présidents genevois, Mme Meyer de Stadelhofen, Mlle Martha, M. Eric Pierrehumbert, du bulletinier vaudois, M. R. Pasche, de M. Kramer, représentant des maîtres secondaires, de deux membres d'honneur : MM. Montandon et Gédet.

Rarement assemblées se sont déroulées dans une atmosphère si paisible et agréable. Et l'absence totale de discussion ne doit pas être qualifiée d'indifférence puisqu'à plusieurs reprises les applaudissements les plus vigoureux témoignaient de l'approbation et du plaisir des auditeurs.

W. G.

Présidents de section pour 1957

Neuchâtel : M. Philippe Zutter, Valangines 9, Neuchâtel. Tél. (038) 5 61 95.

Boudry : Vacat.

Val-de-Ruz : M. Claude Vaucher, Dombresson. Tél. (038) 7 18 19.

Val-de-Travers : M. Francis Maire, Couvet.

La Chaux-de-Fonds : M. Marcel Jaquet, Prairie 10, La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 2 58 05.

Le Locle : M. Ernest Hasler, Petits-Monts 8, Le Locle. Tél. (039) 3 24 14.

JURA BERNOIS

Cours préparatoire pédagogique pour porteurs d'un certificat de maturité

Ce cours, placé sous la direction de M. Ed. Guéniat, directeur de l'Ecole normale des instituteurs, a été levé le 13 mars après que les six candidats qui l'ont suivi aient subi et réussi l'examen réglementaire. Il

s'agit de MM. : **Bobillier Pierre**, Moutier ; **Doyon Dany**, Delémont ; **Dubois Frédy**, Lamboing ; **Lanève Michel**, Cormoret ; **Steiner Claude**, Tavannes ; **Torriani Charles**, Bienne.

Nos vœux sincères accompagnent ces futurs maîtres secondaires dans leurs études universitaires.

Spécialités fameuses des

Pâtes de Rolle

ROLLINETTES

ROLLAUZEU

ROLLUX



Georges Gétaz

FLEURISTE DIPLOMÉ

Petit-Chêne 30

LAUSANNE

Tél. 23 74 19



**LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE
DES
RETRAITES POPULAIRES**



**LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE
D'ASSURANCE INFANTILE
EN CAS DE MALADIE**

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

Assure à tout âge
et aux meilleures conditions

Educateurs !

Inculquez aux jeunes qui vous sont confiés les principes de l'économie et de la prévoyance en leur conseillant la création d'une rente pour leurs vieux jours.

Renseignez-vous sur les nombreuses possibilités qui vous sont offertes en vue de parfaire votre future pension de retraite.

La caisse assure à titre facultatif et aux mêmes conditions que les assurés obligatoires les enfants de l'âge préscolaire dès la naissance.

Encouragez les parents de vos élèves à profiter des bienfaits de cette institution, la plus avantageuse de toutes les caisses-maladie du canton.

La
Caisse cantonale vaudoise
d'assurance infantile
en cas de maladie

Weith
R. DEBOURG
LAUSANNE

TRICOTAGES
ET
SOUS-VÊTEMENTS
DE QUALITÉ

Envois à choix

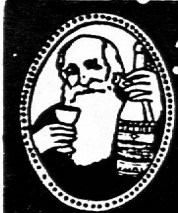
Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÉBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE

8. Beau-Séjour

Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation



Henez-Lithinée
Eau de table de 1^{er} ordre
* Digestive *

EDITIONS ROSSIGNOL - FRANCE

Une nouveauté qui sera une révélation :

Nos tableaux de sciences

L'HOMME, LES ANIMAUX, LES PLANTES etc.

Collection de 22 planches en couleurs présentées dans un cadre presseur de luxe

Des cartes murales parfaites

Géographie

LE MONDE ET LES GRANDES PUISSANCES

Histoire

DE L'ANTIQUITÉ JUSQU'À NOS JOURS

Même présentation que nos tableaux de sciences.

Documentation pédagogique

DE LA PRÉHISTOIRE AU MOYEN AGE
L'ANATOMIE HUMAINE

Magnifique collection de 114 hélios en couleur (21x27)

Présentation et démonstration de tout notre matériel pédagogique par nos délégués sur simple demande. **Aucune obligation d'achat.**

DÉPOSITAIRE EXCLUSIF POUR LA SUISSE
GEORG S.A. LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITÉ

5, Corratierie Genève Tél. (022) 24 02 87

Partie pédagogique

GÉOGRAPHIE LOCALE OU DÉPAYSEMENTS ?

« Le progrès de tout esprit se fait de l'abstrait au concret. »

Alain.

« On ne voit bien qu'avec le cœur. L'essentiel est invisible pour les yeux. »

St-Exupéry.

Il semble que la pédagogie de ce pays, à laquelle fait défaut une doctrine ferme, se situe entre deux limites qui sont : 1) une dépendance trop rigoureuse aux principes de la pédagogie classique ; 2) un trop grand crédit accordé aux besoins et aux instincts — quand ce n'est pas aux exigences — de l'enfant tels qu'il est en mesure de les exprimer.

A deux mois de distance, l'Éducateur illustre par deux articles ces deux tendances dont les conséquences ne s'opposent pas nécessairement. Le premier est l'article de M. Paul Aubert sur l'enseignement de la géographie locale, l'autre celui de Freinet sur les méthodes nouvelles et les méthodes traditionnelles en matière d'éducation.

Nous réservant de revenir sur le cas Freinet, il nous paraît utile aujourd'hui de faire quelques remarques au sujet de l'article de M. Paul Aubert. Précisons à ce sujet que notre appréciation ne vise que l'article en question. Il ne nous appartient pas en effet de définir la position pédagogique de M. Aubert qui a prouvé à plusieurs reprises son intérêt et sa bienveillance aux expériences nouvelles à Lausanne.

Quelques maîtresses du degré inférieur ont manifesté par certains arguments intéressants leur désir de voir commencer la géographie non par l'étude du milieu local, mais par des entretiens sur les pays étrangers, l'étude de la vie sous d'autres latitudes, par ce que l'on pourrait appeler « Les dépaysements ». Sans nous attarder à l'argument non négligeable mais insuffisant de l'intérêt et du charme que présentent, pour les enfants de 7 à 9 ans, les dépaysements, nous tenterons de démontrer trois faits :

1. Commencer la géographie par l'étude du milieu local comporte de graves difficultés didactiques que certains psychologues et le géographe ignorent trop volontiers ;

2. Commencer cette étude par tenter de donner le sens des dépaysements offre des avantages certains sans présenter les mêmes difficultés didactiques ;

3. La géographie locale peut, par contre, être traitée avec intérêt et grand profit dans la (les) dernière (s) année (s) de la scolarité.

I. — DIFFICULTÉS DIDACTIQUES.

On nous dit que cet enseignement suscite un vif intérêt chez les jeunes enfants. Il faut faire quelques réserves à ce sujet. Je connais des enfants que cet enseignement n'a jamais enchantés. Nos observations personnelles nous permettent de plus d'affirmer que cet intérêt est rarement spontané. D'une enquête à laquelle nous nous sommes livrés sur 100 élèves, la plupart, très honnêtement, reconnaissent que l'intérêt de ces leçons ne résidait aucunement dans l'objet même de la leçon, mais dans le fait qu'ils étaient en plein air, « que la discipline était moins dure », « qu'ils pouvaient parler, rire », « faire les fous ». Toutes rai-

sons — l'on en conviendra — qui n'ont rien à voir avec la géographie.

La géographie locale est en effet un enseignement difficile. Les maîtresses sont nombreuses à l'affirmer, et nous en avons fait nous-mêmes l'expérience. L'auteur d'un article plein d'intérêt sur cette discipline — Annuaire de l'Instruction publique 1955 — en convient volontiers. L'enfant de huit-neuf ans, et plus tard encore, a de la peine à saisir les ensembles, le sens de la topographie locale, et le rapport liant ses parties. Or qui dit géographie ne dit pas seulement vision et observation, mais encore liaison des faits par rapport, comparaison, relation des causes à effets. Il faut, en face d'un phénomène, savoir négliger l'accessoire pour retenir l'essentiel, laisser de côté certains détails pour isoler un fait important, mais pas toujours visible dans sa complexité spatiale ou temporelle. C'est dire qu'il y faut un sens du relatif qui manque à l'enfant de cet âge.

Si la géographie locale était vraiment ce que l'on veut qu'elle soit — l'étude des phénomènes terrestres aperçus dans le milieu local — on serait en droit de demander aux élèves qui entrent au degré supérieur de savoir donner l'explication des notions relativement simples comme celle du climat continental ou maritime, de la succession des saisons, du régime des fleuves, l'érosion des rivières, etc., qui reposent au moins en partie sur des faits qui peuvent être observés dans le milieu local. Or il n'en est rien. Nous constatons — et il ne peut guère en être autrement pour les raisons que nous donnons plus haut — que nous devons reprendre l'étude de ces notions à la base — en nous plaçant autant que faire se peut sur des exemples locaux... Nous ne nous en plaignons pas, mais alors que prétend enseigner la géographie locale ?... Les notions de plan et d'orientation, répond le plan d'études vaudois... A notre avis, c'est très insuffisant. Et de ces deux notions, la première relativement facile est d'ailleurs accessible rapidement aux enfants. La notion de plan peut être introduite au cours d'une quelconque leçon de choses : classe, cour, jardin, chambre, et être reprise plus à fond lors de l'initiation à la carte qui se fera lors de l'étude du canton. Celle de l'orientation est autrement plus complexe — et ne prendra toute sa valeur que lorsque l'enfant pourra s'y exercer avec la carte et boussole en mains...

Il est vrai que pour remédier à cette carence « géographique », on va entreprendre sous ce nom bien d'autres choses. Ainsi la leçon de géographie locale deviendra « un centre d'intérêt » où l'on fera de la leçon de choses, de l'élocution, du vocabulaire, des exercices d'expressions, du dessin, des travaux manuels.

Notre intention n'est pas d'attaquer ici la méthode des centres d'intérêt. Constatons simplement, et de l'aveu même de M. Aubert, que nous nous éloignons de la géographie à proprement parler. Or, la géographie — comme toute science — ne permet guère l'éparpillement de l'attention du petit élève. Il importe de monter assez vite des faits aux généralisations, aux principes. En fin de compte, si nous mettons en regard les résultats acquis (en tant que technique formative et non au point de vue mémoire — là le résultat est plus mince encore) et les efforts exigés par un tel enseignement, il nous paraît que le coefficient de rendement d'une telle discipline est faible... Nous pouvons

en conclure que l'enseignement de la géographie locale ignore son véritable but et passe par la force même des choses à côté de ses meilleures chances.

II. — VALEUR DES DÉPAYSEMENTS

Il en va tout autrement si l'on débute dans l'enseignement de la géographie par l'extrémité tout opposée, c'est-à-dire par ce que nous avons appelé les dépaysements. Les aperçus sur les pays étrangers nous paraissent tout d'abord riches d'une matière pleine de vie et de charme, riches ensuite d'une valeur formative — à l'âge scolaire dont nous parlons — que ne possède pas, et de bien loin, le milieu local, non seulement à cause de la difficulté que l'enfant éprouve à voir avec nos yeux d'adulte, mais parce que, qu'on le veuille ou non, il est mathématiquement plus pauvre en faits que le reste de l'univers qui sollicite à cet âge si vivement sa curiosité. La connaissance du milieu local ne pourra s'établir valablement que dans la mesure où l'enfant peut imaginer, comparer, nuancer de même que la connaissance de soi ne prend son vrai sens qu'au contact d'autrui.

Et à ceux qui nous diront que nous lâchons la proie pour l'ombre, nous répondrons qu'il y a quelque naïveté à penser que seuls les faits visibles, tangibles, ont une valeur éducative. Il y aurait beaucoup à dire sur la persistance de cette illusion « positiviste » qui imprègne encore toute notre pédagogie et qui fait que notre enseignement s'impose une sorte de culte du concret, se méfie de l'abstrait, et ignore le plus souvent l'expérience intérieure. Cette attitude, qui peut être l'expression d'une certaine sagesse, risque aussi de ne devenir en fin de compte, si elle n'est pas critique et consciente, qu'un tenace préjugé de plus.

Il est juste de relever ici que M. Aubert reconnaît dans son article la valeur de ces dépaysements, valeur qu'il estime cependant insuffisante pour remplacer le milieu local dans l'initiation géographique.

Cet enseignement serait donné par entretiens, à l'aide d'un manuel adéquat, images, tableaux et films fixes.

Voici à titre d'indication quelles pourraient être quelques-uns de ces sujets :

- Dans un village de pêcheurs
- Une grande cité
- Un port
- Un aérodrome
- Un grand fleuve
- Dans la brousse africaine
- Vie sur un grand bateau
- Dans une île du Pacifique
- La forêt vierge
- Le désert
- Aux Indes
- Dans les grandes mers du Nord
- La forêt
- Un village lapon
- Un village nègre
- Les volcans

Il n'est d'ailleurs pas nécessaire de s'en tenir à des dépaysements aussi absolus. Il peut y avoir dépaysement dans le pays même. Pour le petit campagnard, on pourra avoir

- Vie de Pierre à la ville
- Vie de Lison à la montagne
- L'alpage
- Une grande gare

et des sujets correspondants pour le petit citadin ou le petit montagnard.

À supposer que les centres d'intérêt cités plus haut — ou d'autres — forment le programme de la deuxième année primaire, comment l'enchaînement devrait-il se faire avec l'étude systématique du pays, de l'Europe et des continents ? On peut ici encore différer d'avis. Nous pensons, quant à nous, que la troisième année primaire devrait se borner à quelques généralisations, à quelques groupements d'idées du type

- Le soleil
- Les mers
- La montagne
- Les cours d'eau
- Les vents

où l'on aborderait quelques faits élémentaires et importants à connaître par la suite.

Puis de cette vision universelle, forcément sommaire, mais combien utile, on montrerait les grandes divisions terrestres, continents et pays.

Ainsi de l'univers, dont l'esprit curieux de l'enfant aura pris quelque conscience, on reviendra vers notre pays, vers les cantons, dont on pourra commencer l'étude par régions, comme le fait le manuel vaudois. Ainsi l'enfant se sera initié à ce sens de la relativité si indispensable à toute science. Et il sera aisé au cours de l'étude du canton de mettre au point la notion de plan, de montrer la nécessité de la *carte*, en utilisant préalablement la caisse à sable ou tout autre moyen d'établir un relief.

III. — INTÉRÊT DE LA GÉOGRAPHIE LOCALE AUX DERNIÈRES ANNÉES DE LA SCOLARITÉ

Poussant plus loin, si nous l'osons, le paradoxe, nous préconiserions l'étude de la géographie locale dans la dernière année de la scolarité. Nous concevons d'ailleurs cette géographie en relation étroite avec l'histoire locale, en débordant largement du village ou de la ville. Plusieurs arguments nous paraissent militer en faveur de cette solution. Il faut relever en premier lieu l'importance qu'il y a à ce que l'**adolescent** connaisse bien son milieu. Or, il faut le dire : nos jeunes gens ne connaissent pas, ou connaissent mal, leur région. L'attachement au coin de terre — nous évitons intentionnellement le mot amour dont on fait décidément dans nos milieux pédagogiques un emploi abusif — peut se faire bien mieux à l'âge de l'adolescence où les sentiments généraux et les idées s'éveillent qu'au moment de l'enfance. L'adolescent est apte, par exemple, à saisir comme l'histoire ou la géographie sont extrêmement liées. On imagine tout ce que le civisme aussi aura à gagner à cette connaissance en profondeur. L'adolescent saisit, ou peut saisir le pourquoi des choses et leur évolution. Ici des marais ont été asséchés, là le lit d'une rivière fut corrigé, ailleurs on a réalisé des améliorations foncières, à l'écart d'un village une tuilerie a été abandonnée. Le sens esthétique y trouve lui aussi son compte. C'est l'esquisse d'une véritable monographie que l'adolescent est invité à faire. Et avec quel profit et avec quels moyens de travail intéressants ! Cette fois-ci l'on pourra parler sans sourire d'une étude active et d'un enseignement fonctionnel. Donnée avec les cartes à grande échelle, et la boussole, appuyant les recherches, les initiatives personnelles, ou le travail d'équipes, tous moyens à la portée des adolescents, cet enseignement pourra alors porter tous ses fruits. Que nous sommes loin de la classe de bambins chassée par une

pauvre maîtresse, énervée de l'indiscipline des uns, de la distraction des autres, par les dangers de la circulation et les regards goguenards d'un public extrascolaire pas toujours habitué de chaude sympathie.

Nous ne cherchons pas à persuader chacun. A côté de la chaude conviction de l'article de M. Aubert, conviction basée à notre avis sur des arguments d'une par-

faite logique, mais non convaincants, nous avons voulu montrer que le point de vue des quelques maîtresses défendant les dépaysements s'étaient sur des arguments d'ordre psychologique et pratique qui nous paraissent avoir quelque poids. Souhaitons que ce débat, fort intéressant, reste ouvert.

Georges Annen.

Lectures géographiques : Le Japon

Courtoisie. — Ce peuple qui a fait la guerre, pendant plus d'un demi-siècle, avec une si froide et persévérante résolution, apparaît au voyageur comme l'un des peuples les plus courtois du monde. La politesse, par ses rites, y prend les allures d'une religion très scrupuleusement observée. Sans doute la politesse occidentale, désormais très sommaire, a-t-elle tendance à supplanter les vieilles traditions. On se donne, ici et là, des poignées de main. Mais le Japonais, s'il vous reçoit, s'il vous prie à dîner, revient tout naturellement au salut à la japonaise.

La politesse de l'Occidental, quand elle comporte une certaine inclination, intéresse le cou, ce que les anatomistes appelleraient la colonne cervicale. Rarement, l'Occidental fait intervenir la colonne dorsale. Chez le Japonais, la politesse usuelle fait jouer la colonne lombaire : le Japonais incline tout le buste et loge les bras le long des cuisses. Cette gymnastique est accompagnée de propos rituels et de sourires, quand les relations sont plus humaines qu'officielles.

Faut-il ajouter que les Japonais ne laissent jamais passer la chance de faire un présent, d'offrir des fleurs, des objets précieux ? C'est une politesse non seulement active, mais inventive, libérale, généreuse.

Dans tous les hôtels qui ne sont pas strictement américanisés, le voyageur trouve, sur son lit, un yukata ou kimono de toile légère, orné de bleu sur fond blanc et fraîchement repassé. Au pied du lit, une paire de sandales confortables et neuves.

Système métrique. — Depuis une quinzaine d'années, le Japon semble avoir pris la décision d'adopter le système métrique. J'attache une grande importance au système métrique, non parce que c'est une œuvre française, mais parce le génie méthodique devrait triompher des routines et des susceptibilités nationales pour faciliter les rapports entre les peuples.

En fait, l'acceptation du système métrique par les Japonais est une décision de principe. Il faudra du temps pour qu'il s'impose dans tous les domaines. Nous ne saurions nous en étonner. Nous, Français, propagateurs du système métrique, employons les mots qui représentent les anciennes mesures : une lieue, un arpent, un pied, un pouce, une livre. La réforme de principe est acceptée par le Japon ; laissons-lui le temps d'apprécier les avantages de cette discipline et ne nous étonnons pas si les Japonais évaluent encore partout une surface en tatamis... le tatami étant la superficie ordinaire d'une natte de paille, semblable à celles que l'on voit sécher par milliers en traversant les villages.

L'écriture. — J'ai noté, dès mon arrivée, que le numéro des automobiles était écrit horizontalement et en chiffres arabes, c'est-à-dire intelligibles pour nous. J'ai fait remarquer à mes amis japonais que les Français ont renoncé au caractère gothique dès la fin du XVe siècle et que par ailleurs ils n'avaient pas jugé indigne de leur orgueil national d'adopter le chiffre arabe. Les Allemands ont attendu le XXe siècle pour abandonner le caractère gothique. Vers 1920, Mustapha Kemal, fort brutalement, a imposé le caractère romain au peuple turc. En fait, les Japonais sont émus et même troublés par cette question assez pressante. Nombre d'entre eux ont renoncé à l'écriture verticale et adopté l'écriture horizontale. Nombre d'enseignes commerciales présentent aussi le caractère romain. Le peuple japonais, ami de l'ordre et de la discipline, finira, malgré les dénégations de ses intellectuels par abandonner le caractère certes ornemental, mais par trop compliqué, que l'on dit sino-japonais. Des journalistes chinois m'ont un jour demandé : « Est-ce à dire que, nous aussi, nous devrions abandonner le caractère chinois pour prendre le caractère romain ? » Après réflexion, j'ai répondu : « Si c'est pour écrire des poèmes, gardez le caractère chinois. Mais si vous voulez progresser dans la technique, vous aurez bénéfice à prendre le caractère romain. »

COMMENT UTILISER LA DOCUMENTATION

Des collègues nous demandent parfois quelle est la véritable utilité de la documentation que leur fournit l'*Educateur* ou notre Guilde. Ils la conservent, en remplissent leur fichier ou leurs tiroirs, mais ne trouvent pas le moyen de l'utiliser en classe, malgré l'intention bien arrêtée qu'ils ont de s'en servir.

Pour ne pas nous égarer, disons comment les lectures géographiques alimenteront l'étude du Japon, par exemple. La leçon collective examine la carte, les illustrations, le texte du manuel ; de cet examen se tirent des déductions, des conclusions : réflexion et raisonnement qui constituent un travail beaucoup plus nécessaire que l'énumération des îles, des villes, des volcans et des golfes, mais travail aride qu'il faut truffier d'évocations pittoresques et vivantes. La sécheresse de l'étude se trouve ainsi atténuée par des éléments qui fournissent à l'imagination la possibilité de se créer un tableau coloré du pays étudié.

Bien sûr qu'il ne s'agit pas d'utiliser toutes les lectures à disposition ; un choix judicieux s'impose adapté au niveau intellectuel de la classe. Avec des élèves moyens, on se bornera à présenter la « courtoisie japonaise », « l'écriture » ou « la musique » ; avec d'autres, on lira la catastrophe d'Hiroshima, puis le problème de l'espace vital qui se pose aux habitants de ces îles surpeuplées ; d'autres encore seront intéressés par le théâtre ou la question du système métrique.

Par ces textes, et leurs brefs commentaires, les enfants sentiront mieux que le Japon, c'est surtout des Japonais ! des êtres qui pensent, qui s'expriment, qui cherchent, qui évoluent ; ainsi naît en eux cette réelle sympathie humaine qu'on ne saurait trop entretenir et développer.

On objectera peut-être qu'un film documentaire obtiendrait le même résultat, ce que personne ne contestera ; mais on ne possède pas toujours un film de valeur et, de plus,

l'illustration seule, fût-elle animée, satisfait une certaine passivité intellectuelle que le texte secoue en obligeant l'imagination à se créer elle-même les images qu'évoquent les mots.

Ajoutons que certains textes pourront constituer des dictées préparées par l'ensemble de la classe. D'autres alimenteront le désir de connaître d'un ou deux bons élèves auxquels on donnera le texte à lire pour qu'ils le résumant ensuite oralement à leurs camarades.

Utilisée de cette manière, la documentation anime le sujet à l'étude qui devient vraiment une tranche de vie au lieu d'une sèche nomenclature agrémentée de croquis plus ou moins suggestifs. L'important, là comme ailleurs, c'est de ne pas vouloir employer toute la matière dont on dispose. Enrichir, ce n'est pas disperser, mais bien approfondir !

A. Chz

Arithmétique

1. Deux compagnies d'ouvriers peuvent faire un même ouvrage, l'une en 12 jours et l'autre en $16\frac{1}{2}$ jours. On prend les $\frac{2}{3}$ des ouvriers de la première compagnie et les $\frac{3}{4}$ de ceux de la seconde. En combien de jours l'ouvrage sera-t-il fait ?
 2. Deux sommes sont telles que l'une est les $\frac{25}{32}$ de l'autre ; leur différence égale Fr. 7,56. Avec la plus petite somme on a acheté 25 kg d'huile d'arachide et avec la plus grosse 9 kg. d'olive. Quel est le prix du kilogramme de chacune de ces deux huiles ?
 3. On a trois pièces d'étoffe de même qualité. La première a 12 m de plus que la deuxième ; la deuxième 47,75 m de plus que la troisième. La première pièce coûte Fr. 363,60, la troisième Fr. 268.—. Quelle est la longueur de chaque pièce ?
-
1. Partager 180 000 fr. en deux parties telles que l'une placée à 5 % rapporte autant que l'autre placée à 4 %. 80 000 - 100 000
 2. Une personne qui possède 61 000 fr. en a placé une partie à $4\frac{1}{2}$ % et l'autre à $3\frac{1}{2}$ %. Elle obtient ainsi un revenu de 2 445 fr. On demande combien elle a placé au taux de $4\frac{1}{2}$ % et combien au taux de $3\frac{1}{2}$ %. 31 000 - 30 000
 3. On place une somme de 24 480 fr. à 5 % et 7 mois après, une somme de 24 600 fr. à 6 %. Calculer le temps au bout duquel les intérêts

Une grande dame japonaise me faisait observer, un jour, que son nom comportait trois graphies différentes et elle les figura, tout aussitôt, de son pinceau agile. Je lui dis alors que, dans mon jeune temps., avant le règne de la machine à écrire, un bon secrétaire devait savoir écrire en gothique, en ronde, en bâtarde et en anglaise. Tout cela est révolu. Il faut conserver ce qui est beau et nécessaire ; mais je ne m'obstine jamais à lutter contre le courant de la vie.

La musique. — La musique japonaise est monodique, comme la musique asiatique : chinoise, indochinoise ou indienne. Ils honorent la musique au théâtre, pour accompagner les danseurs, au concert pour soutenir les chanteurs.

Outre le koto et le samisen, instruments à cordes, ils disposent d'instruments à vent : flûte à bec et flûte traversière. Ils introduisent aussi dans les concerts une sorte d'harmonium comparable au « ken » des Cambodgiens, mais dont les tubes, faits de bambous, sont groupés en rond : c'est le « chô » ; il produit des sonorités d'une polyphonie capricieuse. Enfin il faut citer les instruments à percussion qui soulignent le rythme.

Les instruments produisent des sons à vrai dire fort impurs pour nos oreilles occidentales et des bruits parasites. La sonorité des flûtes enchante peut-être les initiés, mais elle me semble pauvre.

Nous avons entendu les musiciens de l'empereur. On nous conduisit, la séance terminée, dans une salle d'aspect moderne où se trouvaient des pupitres, un piano, un orgue à tuyaux. Les mêmes musiciens, ceux de la cour, sont parfaitement capables, dépouillés de leurs vêtements traditionnels et qui sont d'ailleurs brillants et chamarrés, de venir, dans cette salle, avec des instruments occidentaux, jouer une symphonie de Beethoven. Cela pose un problème.

Le théâtre. — Dès le lever du rideau, le spectateur découvre un décor moderne, dans le goût japonais, ce qui n'exclut pas une machinerie assez compliquée et même une scène tournante. Les chanteurs et les instrumentistes se tiennent à droite ; de la gauche, par un trou du décor, parviennent les sons des instruments à percussion.

L'action est le plus souvent assez simple et peut relater soit un épisode moderne, soit quelque événement historique. Si la machinerie comporte des arrivées de navires, ce n'est pas pour effrayer les industriels japonais. Si l'on doit voir paraître des voyageurs en palanquin, les animaux sont habituellement figurés et les mannequins mus par des hommes. Les personnages arborent des costumes d'une richesse extrême. Ils portent presque tous un pantalon de soie.

Les bons acteurs sont maquillés avec art et ressemblent ainsi aux figures que l'on voit sur les estampes célèbres. Leur voix semble parfois monter des profondeurs pour s'aller perdre dans des sonorités suraiguës. Le mouvement du débit est fort lent, sauf à de rares minutes.

Pendant que l'acteur, en scène, joue, on voit évoluer autour de lui, derrière lui, de petits personnages vêtus de chiffes noirâtres, à moitié voilés de crêpe : ce sont les accessoiristes ; il viennent rétablir l'ordre dans le costume du personnage principal, lui apporter son instrument, son éventail, son épée, ou le débarrasser de ce qui pourrait le gêner. Je dis bien qu'on les voit, mais on est censé ne pas les voir ; ce sont les fantômes conventionnellement invisibles.

Le récitant chante des mélodies étranges, les instruments à vent ou à corde font entendre leur bruit, le porteur de tam-tam ponctue d'un coup sec certaines phrases, ce qui semble toujours mettre le point final à quelque chose.

Les pièces de théâtre ne sont jamais longues. On en joue trois ou quatre, ou même davantage, au cours d'une représentation. Le public applaudit avec modération, même ses acteurs préférés.

Hiroshima. — La ville d'Hiroshima était, avant la guerre, une cité de quatre cent mille habitants environ, sans grande beauté, disent ceux qui l'ont connue en ce temps-là, mais prospère. On y fabriquait des roulements à billes et des aiguilles... Pourquoi la bombe atomique est-elle tombée sur Hiroshima et non sur Kuré, grand centre de constructions navales, dont l'importance était plus grande. Voilà ce que se demandent les Japonais encore parfois.

La bombe est tombée au centre de la ville, le 6 août 1945, et elle a éclaté avant d'atteindre le sol, ce qui au point de vue de l'effet destructeur, représente une condition tragiquement favorable. Le nombre des

personnes tuées, ou plus ou moins gravement touchées, selon des statistiques incontrôlables, n'a pas été inférieur à 130 000, soit 36 % de la population. Les survivants ont présenté des troubles de nature diverse sur lesquels les journaux scientifiques et techniques ont donné des clartés.

On a tout d'abord affirmé que les arbres ne repousseraient pas avant un demi-siècle. Cette prévision s'est trouvée, heureusement, fautive et les gens d'Hiroshima se sont repris à vivre et à reconstruire leurs maisons.

J'ai vu les régions ruinées. J'ai rapporté des pierres et des tuiles plus ou moins vitrifiées par la chaleur de l'explosion. J'ai vu, à la porte de l'hôtel de ville, la marche de pierre où se trouve empreinte la trace d'un homme qui a été consumé là et qui par sa seule présence a laissé une tache sombre. La végétation, dans cette région de la ville, n'a pas encore repris vigueur et les arbres décharnés donnent un aspect frappant. J'ai vu, dans les ruines, ce marchand de cartes postales qui porte sur le torse les cicatrices de brûlures si étendues qu'on se demande comment elles n'ont pas été mortelles. De nombreuses personnes portent de telles cicatrices, épaisses et cornées. Des gens m'ont dit que leur vêtement avait été en quelque sorte volatilisé.

Ce qui donne à la tragédie d'Hiroshima son caractère exceptionnel, c'est que tout a duré une minute et n'est le fait que d'un seul engin. Les habitants ont raison de vouloir faire de leur ville un saint lieu de la paix. Ils ont raison de ne pas oublier. Ils auraient tort de s'endormir dans cette situation de ville martyre. Qu'ils plantent des arbres. Qu'ils reconstruisent bien vite leur cité : qu'ils conservent tout juste quelques ruines, pour l'édification des générations futures.

Espace vital et difficultés économiques. — Après un demi-siècle, donné par le Japon à des guerres incessantes, à des expériences fiévreuses, à des efforts divers pour résoudre des problèmes nationaux et humains qui, finalement, ne se trouvent pas résolus, le Japon connaît aujourd'hui, depuis qu'il a retrouvé une sorte de calme, d'indépendance politique et administrative, un temps de calme trompeur et de profonde inquiétude.

Que doit et que va faire ce Japon qui regorge d'humanité ? Il faut trouver de la nourriture. Toute île est habitée, toute place est occupée, toute parcelle de terre cultivable est cultivée. Et si la nourriture n'est pas produite et distribuée, quelles seront les conséquences ? Il faut mettre à l'ouvrage cette ruhe innombrable ; l'ouvrage, certes, ne manque pas ; mais le marché intérieur ne suffit pas ; on le devine saturé.

La civilisation technique a de terribles exigences qui deviennent surtout sensibles dans ce pays où l'humus nourricier est certes excellent mais parcimonieusement mesuré. Il serait naturel, on l'imagine, de gagner sur la montagne ; mais il faudrait détruire les pins, réduire la forêt. Or le peuple japonais ne tire la chaleur, nécessaire à la cuisson des aliments et au chauffage des locaux, que du bois et du charbon de bois. Si les cultures nécessaires à l'alimentation montent à l'assaut des collines, il faut renoncer au bois ; or on ne peut renoncer à ce bois. En outre, une partie de ce bois sert à préparer la pâte à papier. Outre la librairie, l'administration et le commerce, la presse réclame une immense quantité de papier. Les papiers du Japon sont célèbres dans le monde entier. Mais en voyant les machines des fabriques de papier dévorer les troncs de sapins, on comprend que ce pays doit se procurer à l'étranger la précieuse pâte de cellulose. Pour acheter au dehors, il faut pouvoir exporter ; que va-t-on exporter et où ?

Cette nation, présentement presque muette, cherche des règles de vie, une philosophie sociale, des issues pour ses excédents de population ; elle grouille sur un archipel inextensible. Va-t-on l'abandonner à elle-même ? Le Japon ne va-t-il pas chercher à déverser l'excédent de cette population saine, intelligente, dans des territoires de migration ? Les peuples de bon sens devront, coûte que coûte, aider la multitude japonaise à trouver de larges terrains de peuplement et sous des climats où les Japonais pourront subsister. Si les sociétés humaines refusent de considérer loyalement ce problème, nous pouvons nous attendre à de nouvelles aventures. Une fois de plus, il se trouvera des forcenés pour tenter d'obtenir par la violence ce qu'on ne leur aura pas donné par un accord amiable et international.

*Textes tirés de « Le Japon entre la tradition et l'avenir »
de Georges Duhamel (Edit. Mercure de France - 1953).*

produits par les deux capitaux auront la même valeur.

2 ans 10 mois

4. On a placé il y a 9 mois un capital au taux de 6 % ; on en a retiré le $\frac{1}{9}$ il y a 5 mois, le $\frac{1}{4}$ du reste il y a 2 mois et le reste aujourd'hui. Le total des intérêts a été de 72 fr. Pourriez-vous trouver le capital ? 1 800 fr.
5. On a placé, à des taux différents, 840 fr. pendant 75 jours et 1 050 fr. pendant 80 jours. Les intérêts ont été les mêmes dans les deux cas. Calculer les taux sachant que leur somme est égale à 10,5 %.
4 $\frac{1}{2}$ % - 6 %
6. Un régiment devait mettre 12 jours pour arriver à destination ; mais il a reçu l'ordre d'arriver 3 jours plus tôt, il fait alors 9 km de plus chaque jour. Quelle distance a-t-il à parcourir ? 324 km
7. Un lévrier poursuit un lièvre qui a sur lui 1 hm d'avance. Ce lévrier fait 2 sauts pendant que le lièvre en fait 3, mais 3 sauts du lévrier en valent 5 du lièvre. Si 4 sauts du lévrier font 3 m, quelle distance parcourra le lévrier avant d'atteindre le lièvre ? 1 km
8. Trois courriers partent en même temps et dans le même sens, de trois points A, B, C d'une route ABC. Leurs vitesses sont respectivement de 1,25 m, 0,80 m et 1 m par seconde. La distance AB est de 12 km et la distance BC de 117 dam. On demande au bout de combien de temps le premier courrier se trouvera à égale distance des deux autres. 1 h. 25
9. Un train de 90 m de long traverse une rivière sur un pont métallique. Deux observateurs se sont placés, l'un à l'entrée l'autre à la sortie du pont et il se fait que le bruit du passage du train sur le pont dure 52 secondes pour le premier et 47 secondes pour le deuxième. Trouver la longueur du pont et la vitesse du train (Vitesse du son dans l'air au moment des observations était de 338 m par sec.). 845 m - 68 km

La poésie de la semaine

L'ÉPINE EST EN FLEUR

L'épine est en fleur :

*Quel est donc cet oiseau qui chante
ainsi là-bas,
dans le bois ?*

L'épine est en fleur,

*Quel est donc cet oiseau qui chante
dans mon cœur ?*

Dès 8 ans.

Tristan Klingsor

BIBLIOGRAPHIE

La Polynésie, par Walt Disney. Les Samoa (collection Le Monde et ses habitants). Texte de Pierre Métails. Un volume de 88 pages avec 68 illustrations en couleurs. Reliure gaufrée rabane. Fr. 19.45. Production Marc Barraud. Librairie Payot, Lausanne.

Tandis que la nature subit de plus en plus l'emprise de l'homme et que s'étend le règne de la technique, certains peuples vivent encore d'une vie ancestrale, selon des systèmes religieux et sociaux dont nous imaginons à peine la grandeur et la complexité. Chercheur infatigable et passionné, Walt Disney a entrepris d'explorer, avec ses excellents cameramen, *Le monde et ses habitants*. Dans les « livres-films » de cette collection, nous avons déjà visité les derniers nomades du Sahara, les habitants du Siam. Un nouveau volume nous fait découvrir la nonchalante et « heureuse » Polynésie : non point Tahiti, touchée déjà par le modernisme, mais les Samoa, où s'est mieux maintenue la civilisation autochtone. L'excellent guide pour entreprendre ce voyage imaginaire ! La fidélité de la photographie, la magnificence de la couleur s'accordent parfaitement avec le texte de Pierre Métails, narrateur exquis et savant connaisseur.

A le suivre, nous voici transportés dans un village samoan où l'on édifie la maison commune : ouvrage de haute maîtrise qui s'accomplit selon des rites traditionnels. Plus loin, des jeunes gens construisent une pirogue à balancier pour la pêche dans le lagon. Assistons aussi à ces préparations culinaires inspirées par la libéralité de la nature polynésienne ; ou à ce travail de patience : la confection des nattes en fibre de pandanus, aussi précieuses que des tapis d'Orient. Laissons-nous enfin inviter à des fêtes, écoutons la musique des *ukulele*, goûtons la douceur du climat...

En quelques pages, nous voyons se dérouler toute la vie samoane, nous sommes initiés à son organisation politique et familiale, à ses cérémonies sacrées et à ses jeux. Loin du romanesque de l'aventure ou des enchantements pseudo-littéraires, c'est bien là ce que la Polynésie offre de plus réel et de plus authentique.

H. B.

Us et abus de la psychologie, par H. J. Eysenck. Trad. M. Dumonceau. Neuchâtel et Paris (Delachaux & Niestlé, coll. « Actualités pédagogiques et psychologiques »), 1956.

Pour les chapitres sur les attitudes sociales : stéréotypes nationaux, antisémitisme, opinion publique, l'ouvrage mérite d'être lu par le grand public. Pour le reste, il risque d'accroître la confusion des idées si le lecteur n'est mis en garde. Eysenck prend violemment à partie la psychanalyse et la théorie de l'influence du milieu sur le développement. Prétendant parler au nom des « psychologues », il reproche à la première de se fonder sur la « compréhension » et non sur l'« explication » propre à la science ; ce faisant, il néglige que l'objet de la psychologie est un *sujet*, à comprendre avant que d'être à expliquer, et semble ignorer que de nombreux psychologues ont admis la psychanalyse sans être eux-mêmes psychanalistes. Sa démonstration d'une prétendue prépondérance de l'hérédité, agencée avec art, est fragile sur tous ses points et paraît même parfois inspirée par une intention politique sous-jacente. Au surplus, sous un titre désabusé (c'est le cas de le dire), cette discutabile vulgarisation se passe de toute référence, ce qui est le pire des abus au point de vue scientifique.

J.C.E.

Recherches sur la compréhension des règles algébriques chez l'enfant, par Lydia Muller. Neuchâtel et Paris (Delachaux & Niestlé, coll. « Actualités pédagogiques et psychologiques »), 1956.

Peu de travaux dont la démarche première est psychologique aboutissent à des découvertes aussi pédagogiquement fécondes que celui-ci. C'est qu'aux ingénieuses expériences de laboratoire que lui a inspirées la théorie de l'opération de Jean Piaget, l'auteur a ajouté, appliquant une des meilleures méthodes de la pédagogie expérimentale, une analyse des fautes commises par les élèves à des exercices algébriques. Les résultats vérifient que l'opération formelle est nécessaire à l'application correcte de la règle des signes, mais que les notions d'inversion et d'équivalence qu'elle implique sont acquises bien avant sur le plan concret. Aussi l'auteur se demande-t-il s'il n'y aurait pas intérêt à préparer l'enseignement de l'algèbre formel par des exercices concrets sur la réversibilité des opérations, comme le jeu de la balance ou les problèmes de déplacement d'un mobile.

Etudes pédagogiques 1956. Un volume de 144 pages, broché, Fr. 6.50. Librairie Payot, Lausanne.

L'Annuaire de l'Instruction publique 1956 ne le cède en rien à ses devanciers. A part les chroniques scolaires, toujours intéressantes, des cantons romands et de la Suisse alémanique et quelques analyses bibliographiques, il publie plusieurs articles importants, tels : « Réflexions d'un homme de science sur les humanités » du prof. Saini, « La correction dans la langue française » que traite avec compétence M. Cam. Dudan, les efforts, selon un stage de l'Unesco, pour améliorer les programmes primaires, exposés avec verve par M. R. Dottrens, « La sélection des futurs éducateurs par les moyens psychotechniques » qu'examine le savant psychologue qu'est M. A. Rey ; M. Cl. Pahud se penche sur les problèmes de « L'éducateur spécialisé ». Des articles d'information complètent cette partie importante de l'Annuaire : « les constructions scolaires au Tessin » (M. G. Lepori), « L'orientation professionnelle en Suisse romande » (M. J. Schwaar), « Une expérience genevoise : le chalet du Grutli » (M. R. Nussbaum). Enfin on trouve un compte rendu de la « Conférence des Chefs de Département de l'Instruction publique de la Suisse romande et italienne ».

L'atomisme en biologie, par Jean Rostand. Paris (Gallimard), 1956. — **Peut-on modifier l'homme ?** par Jean Rostand. Paris (Gallimard), 1956.

Avec sa clarté coutumière, le grand biologiste trace, dans le premier de ces deux ouvrages, l'histoire de l'idée d'atome en biologie, c'est-à-dire de gène, des philosophes du XVIIe et du XVIIIe siècle aux expérimentalistes contemporains.

Le second livre, plus encore que le premier, est pour le grand public. Il dévoile les possibilités inouïes de la biologie moderne et des problèmes moraux qu'elles vont poser aux hommes.

La vie affective de l'enfant, par P. Malrieu. Préf. de M. Debesse. Paris. Ed. du Scarabée (coll. « A la découverte de l'enfant »).

Ce nouveau fascicule d'une collection qu'aucun éducateur n'ignore explique admirablement les mécanismes affectifs qui entrent successivement en jeu durant le développement de l'enfant et qui font les ressorts ou les entraves de son éducation. Il résume, à l'usage du praticien, les thèses essentielles du bel ouvrage de l'auteur : *Les émotions et la personnalité de l'enfant*. (Paris, J. Vrin, 1952.)

a) *Revision.*

1. Revoir p. 57, 71, 88 (1 et 2) et 101 du volume I.
2. Revoir p. 48 (1, 2, 4 et locutions) du volume II.
3. Refaites oralement les ex. 198, 199, 200, 213, 248, 252, 270, 272, 279, 287 du vol. I et 144 du vol. II.

b) *Exercices.*

1. *Version* : Er kommt zu mir. Ich gehe durch die Wiese. Er tauscht seine Briefmarkensammlung gegen meinen Papagei. Geh mit ihnen ! Seit einer Woche weilt er jenseits der Grenze. Wegen unserer Arbeit bleiben wir zu Hause. Beim Essen haben wir wegen seiner Arbeit massen viel gelacht. Zum Trinken braucht man einen Becher. Während der kalten Jahreszeit gehe ich oft zu meinem Onkel. Er hatte Wasser aus einem Topf getrunken. Von wem ist dieses grosse Paket ? Nach der Stunde komme ich zu ihm. Trotz der Sonne hat er keinen Hut. Anstatt einer Feder braucht er einen langen Bleistift. Anstatt mit uns zu kommen, läuft er um das Haus. Für wen pflückst du dieses Vergissmeinnicht ? Ich brauche einen Spaten, um die Erde umzugraben. Was brauchen wir zum Tippen ?

2. *Thème* : Ils séjournent souvent chez leur neveu. En nageant, le nègre fait des grimaces. Le temps est plus beau de ce côté des Alpes. Va chez le dentiste après l'école. Il ne peut pas jouer sans son cousin. Il a reçu cette montre de son père. Jouons autour de lui. Ils partiront vers 5 heures. Achète quelque chose pour toi au lieu de me rendre la pièce. Prends ces violettes au lieu de ces primevères. Pour boire, il a besoin d'une assiette. Il prendra la marmite pour puiser de l'eau. Il boit dans la source. On ne voit rien à cause du brouillard. Il rit malgré la pluie et le froid. Traversons le vestibule. Ne lisez pas pendant la nuit. Que lisais-tu pendant que je préparais du bois pour le feu ? Sois poli envers notre voisin. On n'entendait rien à travers le mur. Il mangeait chez sa grand-mère. Il siffle en creusant.

Note : La matière de cette fiche est entièrement tirée du volume I, afin d'être aussi utilisable en fin de 2^e année.

a) *Revision.*

1. Revoir le « mode d'emploi » de ces prépositions, p. 85.
2. Liste et sens de ces prépositions.
3. Distinction immédiate entre *Wo* et *Wohin*, *Liegen* et *Legen*, *Stehen* et *Stellen*, *Sitzen* et *Setzen*, *Hängen* et *Hängen*.
4. Refaites oralement les ex. 302, 303, 309, 312, 313, 316, 318, 320, 329, 330, 332, thèmes 28a, 29a, 30a.

b) *Exercices.*

1. *Version* : Er legt einen Fahrplan vor mich. Wir sitzen hinter dem Schlingel. Man muss hinter der Türe nicht bleiben. Er steht im Beet. Wir hängen die Wanduhr an die Wand. Habt ihr die Kaninchen in die Kiste gesetzt ? Lange haben wir neben dem Aufzug gestanden. Gehen Sie schnell ans Fenster ! Ich bleibe gern auf dem Lande. Gehen wir heute morgen an den Bahnhof ! Hat er sein Messer auf der Strasse verloren ? Er sitzt zwischen dem Soldaten und dem Prinzen. Die Armbanduhr liegt in der Schublade. Wir spazieren am Rande des Waldes. Läuft er im Wald ? Laufe in den Wald ! Steige in den Wagen ein ! Springe über den Zaun ! Bleibe unter dem Bett und mache keinen Lärm. Er hat den Gummi unter den Schrank gelegt.

2. *Thème* : Mets la ficelle dans le tiroir et tes jouets dans l'armoire ! Il a oublié son dictionnaire à l'école. Reste derrière cet arbre ! Pose l'éponge sur l'assiette et va au jardin ! Où est assis l'ours ? Le singe est suspendu à une branche. Le lion saute par-dessus la caisse. L'éléphant entre au cirque. Il y a une grille devant le prisonnier. J'ai vu un paresseux à l'ombre. Ton voisin se tient à la fenêtre. Où vont les garçons ? Il y a un malade au-dessus de nous et des amis sous notre chambre. Parmi (unter) ces garçons, il y a des curieux, des intelligents et des paresseux. Portez ce clou au paysan ! J'étais assis entre ma sœur et ma tante. Pose ton vélo contre le mur.

Votre course d'école en été 1957

Brienzer Rothorn

Altitude 2349 m.

L'excursion favorite dans l'Oberland bernois
Des impressions inoubliables pour les écoliers

Connu par son panorama unique
Ouverture de la saison: 8 juin 1957
Fermeture de la saison: 29 septembre 1957

TARIF DU CHEMIN DE FER POUR LES ÉCOLES

Brienzi-Rothorn-Kulm (jusqu'à 16 ans) Simple: Fr. 3.80 Retour: Fr. 4.30
Brienzi-Rothorn-Kulm (plus de 16 ans) Simple: Fr. 5.— Retour: Fr. 6.—

TARIF DE L'HOTEL ROTHORN-KULM POUR LES ÉLÈVES ET ORGANISATIONS DE JEUNESSE

	Jusqu'à 16 ans	Plus de 16 ans
Potage et pain	Fr. 1.10	Fr. 1.20
Café simple avec pain { servi à partir } .	Fr. 1.30	Fr. 1.40
Café complet { de 6 heures } .	Fr. 2.—	Fr. 2.20
Potage, pâtes aux tomates et salade.	Fr. 2.80	Fr. 3.30
Potage, saucisse de St-Gall (Schüblig) et salade de pommes de terre	Fr. 3.—	Fr. 3.50
Simple, mais bon dîner ou souper, avec dessert	Fr. 3.60	Fr. 4.60
Gîte dans le dortoir: matelas, oreiller et couverture de laine	Fr. 1.20	Fr. 1.60
		Plus service
Prix global pour: dîner, logement dans dortoir, café complet et service, seulement	Fr. 7.50	Fr. 9.30

AGRÉABLE PROMENADE D'ALTITUDE. Sentier facile, 60 cm, de large, du Rothorn au Brünig, 12 km. environ. Différence de niveau 1300 mètres, pente moyenne 12 %, 4 heures de marche.

UN ÉVÈNEMENT POUR LES ÉCOLIERS: le lever et le coucher du soleil sur le Rothorn-Kulm

TRÈS IMPORTANT. Une entente préalable directe et en temps utile, avec la Direction du Chemin de fer et de l'Hôtel est indispensable.

Demandez le prospectus avec panorama, qui vous donnera tous les détails

CHEMIN DE FER BRIENZ-ROTHORN
Tél. Brienz (036) 4 12 32

HOTEL ROTHORN-KULM
Tél. Brienz (036) 4 12 21

CAFÉ ROMAND

Les bons crus au tonneau
Mets de brasserie

L. Péclat

2 gros lots le 6 avril



Loterie Romande

La meilleure reproduction en 6 couleurs à la fois par l'hectographe suisse

CITO MASTER 115
LE PLUS VENDU DANS LES ÉCOLES ROMANDES

Repr. P. Emery Pully tél. (021) 28 74 02 Fabr. CITO S. A. Bâle tél. (061) 34 82 40

MUTUELLE
VAUDOISE ACCIDENTS

Votre assurance accidents aux conditions de faveur de la S.P.V.

Demandez conseil à votre collègue P. Jaquier, Inst., route de Signy, Nyon



S. A. de l'Imprimerie Corbaz, Montreux